

ASSEMBLÉE NATIONALE25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 4914

présenté par
M. Simian**ARTICLE 47**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il faut être girondin. Tout ne se décide pas à Paris.

C'est aux maires de pouvoir prendre ce genre d décisions à l'occasion de l'établissement des SCOT, des PLU ou des PLUI.